

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-troisième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 22 et 24-27 juillet 2017

RESUME DE LA SEANCE

Ouverture de la sessionPas de document

Les participants sont accueillis par M. John E. Scanlon, Secrétaire général de la CITES et Mme Adrienne Sinclair, Président du Comité pour les plantes, qui prononcent une allocution d'ouverture.

Le Président du Comité pour les plantes, Mme Sinclair, déclare la session ouverte.

Le Comité note que les membres présents ont déclaré n'avoir aucun intérêt financier susceptible de créer un conflit d'intérêt quant à leur impartialité, objectivité ou indépendance concernant les sujets à l'ordre du jour de la session.

1. Ordre du jour PC23 Doc. 1

Le Comité adopte l'ordre du jour figurant dans le document PC29 Doc. 1.

2. Programme de travail PC23 Doc. 2

Le Comité adopte le programme de travail figurant dans le document PC23 Doc. 2 avec l'amendement suivant: point 29 de l'ordre du jour, *Examen périodique des Annexes*, sera examiné comme premier point de l'ordre du jour de la séance de l'après-midi du lundi 24 juillet.

3. Élection du vice-présidentPas de document

Le Comité convient de reporter l'élection du vice-président du Comité pour les plantes à une date ultérieure au cours de la session.

4. Règlement intérieur

4.1 Adoption du règlement intérieur PC23 Doc. 4.1 (Rev. 1)

Le Comité prend note du règlement intérieur du Comité pour les plantes tel qu'amendé à la 22e session et figurant à l'annexe au document PC23 Doc.4.1 (Rev. 1).

4.2 Révision du Règlement intérieurPas de document

Le Comité convient d'examiner la question de la révision du règlement intérieur lors de sa 24e session.

5. Admission des observateurs PC23 Doc. 5

Le Comité prend note de la liste des observateurs figurant dans le document PC23 Doc. 5.